



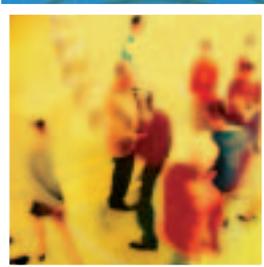
Bureau
international
du Travail

LA PROTECTION SOCIALE: ÇA COMPTE !

5

NOVEMBRE 2004

Numéro spécial:
Participation du Secteur de la Protection sociale à la 28^e Assemblée générale de l'AISS (Beijing, Chine, 12-18 septembre 2004)



PRÉVENIR
ET PROTÉGER

OFFRIR DE NOUVELLES
POSSIBILITÉS

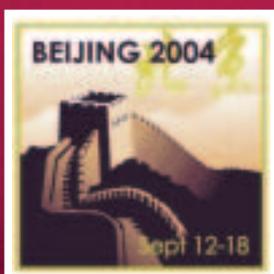
OUVRIR ET FACILITER
L'ACCÈS AUX BIENS
ET SERVICES
ESSENTIELS

Publications de l'OIT

Le Bureau des publications du BIT produit et fait paraître toutes sortes de documents: analyses des grandes tendances économiques et sociales; position de l'OIT sur les questions intéressants le monde du travail; ouvrages de référence; guides techniques; monographies et résultats de recherches; recueils de directives pratiques élaborés par des experts pour promouvoir la sécurité et la santé au travail; ouvrages de formation; manuels d'éducation ouvrière, etc. Il fait aussi paraître, en français, anglais et espagnol, la *Revue internationale du Travail*, qui fait le point des questions d'actualité et présente les résultats de la recherche sur le monde du travail et sur les problèmes sociaux et économiques.

Catalogues et listes des nouvelles publications peuvent être obtenus gratuitement à l'adresse suivante: Publications du BIT, Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courrier électronique pubvente@ilo.org

ISBN 92-2-216851-8 (print)
ISBN 92-2-216852-6 (web pdf)



La protection sociale: ça compte!

5

Novembre 2004

**Numéro spécial:
Participation du Secteur de la Protection sociale
à la 28^e Assemblée générale de l'AISS**

(Beijing, Chine, 12-18 septembre 2004)



Table des matières

1. Introduction
2. Allocution de M. Juan Somavia, Directeur général du BIT, à la séance d'ouverture de la 28^e Assemblée générale de l'Association internationale de la sécurité sociale
3. Le Secteur de la Protection sociale à la 28^e Assemblée générale de l'AISS
 - 3.1. Séance plénière: La protection sociale de la population rurale;
 - 3.2. Premier événement parallèle: QUATRAIN: formation aux techniques quantitatives de la protection sociale;
 - 3.3. Deuxième événement parallèle: Campagne mondiale de l'OIT sur la sécurité sociale et la couverture pour tous.
4. Séance plénière spéciale: La sécurité sociale en République populaire de Chine
5. Déclaration de la 28^e Assemblée générale de l'Assemblée générale de l'Association internationale de la sécurité sociale (Beijing, 2004)
6. Déclaration sur l'amiante (Beijing, 2004)
7. Election des dirigeants de l'AISS
8. Deuxième Colloque international sur la sécurité au travail, Beijing
9. Dixième Conférence internationale sur les maladies respiratoires professionnelles (ICORD), 19-22 avril 2005, Beijing, Chine.
10. XVII^e Congrès mondial sur la sécurité et la santé au travail – Le succès par le partenariat, 18–22 septembre 2005, Orlando, Floride, Etats-Unis.

1. Introduction

Ce numéro spécial du bulletin d'information du Secteur de la Protection sociale du BIT est consacré à la coopération entre le Secteur et l'Association internationale de la sécurité sociale (AISS), tous deux fermement engagés à promouvoir la justice sociale par le renforcement et l'extension de la protection fournie par la sécurité sociale à tous les travailleurs et à leur famille. L'importance d'une collaboration accrue entre le Secteur de la Protection sociale et l'AISS avait été soulignée dans la Résolution et les Conclusions de la 89e Conférence internationale du Travail. Les stratégies de protection sociale de l'AISS offrent une possibilité exceptionnelle de renforcement de la capacité administrative et opérationnelle des institutions membres de l'Association, qui sont des alliés de premier plan dans la Campagne mondiale de l'OIT sur la sécurité sociale et la couverture pour tous, dans le renforcement de la sécurité et de la santé au travail et dans la mise en place d'un minimum de protection sociale pour tous, comme l'a recommandé la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation.

Aujourd'hui, l'AISS regroupe des institutions et des organismes administratifs de pays du monde entier, chargés de la gestion de toutes les formes de sécurité sociale obligatoires, qui, du fait de la législation ou des pratiques nationales en vigueur, font partie intégrante du système de protection sociale de ces pays. La structure de l'AISS est unique dans le monde des organisations internationales, puisqu'en son sein travaillent en étroite collaboration aussi bien des services gouvernementaux que des organismes semi-publics ou autonomes. L'AISS compte 377 institutions membres dans 151 pays; leurs activités sont pleinement complémentaires à celles du Secteur de la protection sociale. Les membres de l'AISS collaborent et échangent des données et des connaissances dans le cadre des commissions techniques mises en place par l'Association, citées ci-après et dans lesquelles sont représentés des pays du monde entier:

- Technologies de l'information
- Gestion administrative, organisation et méthodes
- Études statistiques, actuarielles et financières
- Fonds de prévoyance et régimes assimilés
- Allocations familiales
- Assurance chômage et maintien de l'emploi
- Assurance invalidité-vieillesse-décès
- Prestations de santé et d'assurance maladie
- Mutualité
- Assurance contre les accidents du travail et les maladies professionnelles
- Recherche en matière de sécurité sociale
- Prévention

L'un des exemples les plus récents d'une coopération réussie entre le Secteur de la Protection sociale et l'AISS est la participation du Secteur à l'Assemblée générale de l'Association internationale de la sécurité sociale, qui s'est tenue du 12 au 18 septembre à Beijing, en Chine. L'Assemblée a réuni plus d'un millier de participants représentant les institutions de sécurité sociale de 151 pays et ses travaux ont reçu un large écho dans les médias nationaux et internationaux.

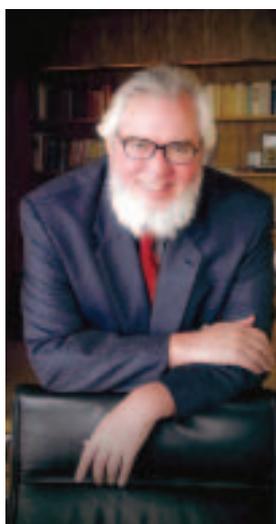




Cette participation a été possible grâce à l'esprit d'équipe et de collaboration qui a prévalu entre toutes les unités du Secteur de la Protection sociale, le Centre international de formation de Turin, le Département de la communication du BIT (DCOMM) et l'AISS; elle a en outre bénéficié du soutien efficace gracieusement offert à tous par le Ministère du travail et de la sécurité sociale, le Comité national d'organisation, le Bureau du BIT à Beijing, le Bureau sous-régional du BIT pour l'Asie de l'Est et le Bureau régional du BIT pour l'Asie et le Pacifique¹.

2. Allocution de M. Juan Somavia, Directeur général du BIT, à la séance d'ouverture de la 28^e Assemblée générale de l'Association internationale de la sécurité sociale

La cérémonie d'ouverture de la 28^e Assemblée générale de l'AISS a eu lieu à l'Auditorium (Grand Hall) du Peuple, à Beijing. Des allocutions ont été prononcées par Son Excellence M. Huang Ju, Vice-Premier Ministre chinois, M. Johan Verstraeten, Président de l'AISS et M. Juan Somavia, Directeur général du BIT, qui s'est adressé à l'Assemblée par vidéoconférence². M. Somavia s'est exprimé dans les termes suivants:



«M. le Président, M. le Secrétaire général de l'AISS – mon cher ami Dalmer Hoskins –, Mesdames et Messieurs les délégués, chers amis,

Je vous adresse à tous, réunis ici pour la 28^e Assemblée générale de l'Association internationale de la sécurité sociale, mes plus chaleureuses salutations. J'ai eu le plaisir de me trouver à Beijing il y a seulement quelques mois pour le Forum de la Chine sur l'emploi, co-organisé par le BIT et le Ministère du travail et de la sécurité sociale.

Si mon ami le Ministre se trouve parmi vous, transmettez-lui mes plus cordiales salutations. J'aurais bien aimé être avec vous pour cette importante réunion.

¹ <http://www.ilo.org/public/english/region/asro/bangkok/>

² Toutes ces allocutions sont disponibles à l'adresse web suivante: <http://www.issa.int/fren/home/f/htm>

La sécurité sociale est indispensable à la sécurité des populations. Lorsque les gens peuvent bénéficier de soins de santé, de la sécurité du revenu et de l'accès aux services sociaux, ils sont également plus productifs et contribuent davantage au développement durable. Vous savez d'ailleurs tout cela mieux que quiconque.

Le BIT travaille depuis bien longtemps en très étroite collaboration avec l'AISS, et il accorde une grande valeur à ce partenariat. Au fur et à mesure que les régimes de sécurité sociale se sont développés, il s'est rendu compte qu'il fallait créer un cadre au sein duquel des institutions fortement autonomes pourraient travailler ensemble à la promotion, dans le monde entier, de la protection des populations par la sécurité sociale. C'est ainsi qu'est née l'AISS.

L'AISS est devenue une importante organisation, qui regroupe aujourd'hui près de 400 institutions de sécurité sociale dans 151 pays. Voilà qui est très impressionnant! Dans la pratique quotidienne, vous êtes en quelque sorte le bras «sécurité sociale» du BIT. Et notre partenariat a toujours été d'une très grande efficacité.

Pourtant, malgré tout ce que nous avons déjà réalisé, le fait est que la moitié de la population mondiale n'est pas couverte du tout par la sécurité sociale. Dans de nombreux pays en développement, plus de neuf travailleurs sur dix vivent et travaillent sans aucun type de filet de sécurité sociale.

Le BIT a récemment publié un rapport intitulé «La sécurité économique pour un monde meilleur». Ce document démontre que la sécurité économique est accrue par la démocratie politique et par les dépenses gouvernementales dans le domaine de la sécurité sociale, ce qui permet non seulement de tirer la croissance vers le haut mais aussi de promouvoir la stabilité sociale. Les auteurs du rapport soulignent toutefois que nous vivons dans un monde «plein d'anxiété et de colère».

Il est devenu plus indispensable que jamais d'élargir la couverture de la sécurité sociale.

Les insuffisances en matière de protection sociale et donc, en fait, de protection de l'être humain, ne sont que l'un des aspects d'un monde caractérisé par de nombreux déséquilibres. C'est ce qui a conduit la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation à conclure que le modèle de mondialisation actuel est moralement inacceptable et politiquement injustifiable. Pourtant ce modèle a un potentiel très important à condition qu'il soit géré avec sagesse.

L'extension de la sécurité sociale peut jouer un rôle fondamental dans le redressement de ces déséquilibres et contribuer à rendre la mondialisation aussi équitable que possible.

Nos mandants sont parvenus à un nouveau consensus sur la sécurité sociale lors de la Conférence internationale du Travail de 2001, et nous avons lancé, l'été dernier, la Campagne mondiale sur la sécurité sociale et la couverture pour tous.

Les objectifs que nous nous sommes fixés sont les suivants:

- défendre fermement et promouvoir la cause de la sécurité sociale et de son extension, qui doit être l'un des principaux fruits du développement pour les travailleurs et leur famille;
- apporter notre soutien à des solutions politiques à la fois d'un bon rapport coût/efficacité et inspirées par les valeurs de solidarité et d'universalité.

Le BIT et l'AISS partagent le même point de vue sur la sécurité sociale. Mais aujourd'hui plus que jamais, nous devons faire preuve d'imagination et de créativité pour nous porter à la rencontre des personnes qui ont le plus besoin d'une protection sociale et la leur fournir. Et aussi pour contribuer à la résolu-

tion des problèmes actuels dus au vieillissement des populations et à la difficulté de couvrir les travailleurs du secteur informel de l'économie. Nous travaillons actuellement sur bon nombre de ces problèmes. En consultation avec le Secrétaire général de l'AISS, je suis en train de mettre sur pied un groupe d'experts chargé de renforcer notre partenariat établi de longue date, d'améliorer les synergies entre nos activités et de tirer profit de nos réseaux respectifs afin de mieux relever les défis actuels.

Chers amis, le chômage et l'exclusion sociale sont les plus grandes menaces qui pèsent aujourd'hui sur les populations. La lutte contre la pauvreté exige un engagement au niveau mondial. Le travail décent, dont la sécurité sociale constitue une composante essentielle, est la méthode la plus viable pour sortir de la pauvreté.

Le travail décent est un instrument de mondialisation équitable. Construisons notre futur partenariat en gardant cet objectif à l'esprit. Je vous souhaite des débats à la fois riches et fructueux. Je vous remercie de m'avoir offert la possibilité de m'adresser à vous. Bonne réunion!»

3. La contribution du Secteur de la Protection sociale à la 28^e Assemblée générale de l'AISS

La contribution du Secteur de la Protection sociale à la 28^e Assemblée générale de l'AISS a été axée autour de trois événements dans lesquels le Secteur a joué le rôle moteur et de deux expositions, l'une sur les activités du Secteur et l'autre sur le Centre international de formation du BIT, basé à Turin, en Italie. Le Secteur de la Protection sociale a également participé à la «Séance plénière spéciale sur la sécurité sociale en République populaire de Chine»³.

L'un des événements majeurs de la 28^e Assemblée générale a été la séance plénière présidée par M. Assane Diop, Directeur exécutif du BIT, en charge de la Protection sociale; elle s'est tenue dans le cadre du programme ordinaire de l'Assemblée et a été consacrée à l'extension de la protection sociale à la population rurale.

2004 9.12



M^{me} Jeannette Gros, Présidente, Caisse centrale de la mutualité sociale agricole, France; M. Assane Diop, Directeur exécutif du BIT ; M. Johan Verstraeten, Président de l'AISS.

Deux événements parallèles organisés par le BIT ont apporté un plus aux travaux de l'Assemblée générale. Le premier a été la présentation, par le Secteur de la Protection sociale, de «QUATRAIN», son programme de pointe pour la formation en techniques quantitatives de la protection et de la sécurité sociales à l'intention des personnels des institutions gestionnaires. Le second a été la présentation, par ce même Secteur, de la «Campagne mondiale sur la sécurité sociale et la couverture pour tous», basée sur le consensus atteint par les gouvernements, les employeurs et les travailleurs lors de la Conférence internationale du Travail de 2001, et lancée en juin 2003.

³ <http://www.issa.int/fren/homef.htm>



M^{lle} Wang Wei et M^{lle} Wu Rulian, du Bureau du BIT à Beijing

Les deux expositions avaient été organisées pour rendre accessibles aux délégués une grande variété de publications et de documents traitant de la recherche, du développement, de la coopération technique et des Normes internationales du Travail dans les domaines de la protection et de la sécurité sociales, et pour leur fournir davantage d'informations sur les possibilités offertes dans ces domaines par le Centre international de formation du BIT à Turin.



M^{me} Lynn Villacorta (Chef) et M^{lle} Irène Nori (Secrétaire), Programme de la protection sociale, Centre international de formation du BIT, Turin.



M^{me} Aidi Hu, expert en sécurité sociale au Siège du BIT



M. Hiroshi Yamabana, expert en sécurité sociale au Bureau sous-régional du BIT pour l'Asie de l'Est), avec des délégués.

L'un des principaux facteurs ayant contribué à la réussite de la participation du Secteur de la Protection sociale à l'Assemblée générale de l'AISS a été l'important travail de communication et d'information qui a pu être réalisé grâce aux connaissances spécialisées, aux capacités de contact et aux aptitudes linguistiques de Mme Aidi Hu, expert principal en sécurité sociale (Genève), et de MM. Hiroshi Yamabana, spécialiste en sécurité sociale et Jean-Claude Hennicot, expert associé en sécurité sociale, tous deux en poste au Bureau sous-régional pour l'Asie de l'Est.

3.1 Séance plénière: La protection sociale de la population rurale

Seule une personne sur cinq dans le monde dispose d'une couverture sociale adéquate, et plus de la moitié est exclue de toute forme de protection sociale. Tel est le problème qui se pose aux gouvernements, notamment dans les pays en développement. L'extension de la couverture sociale est un élément central du projet de l'Initiative de l'AISS «Évaluer l'exclusion». Ce thème se situait également au cœur même des conclusions de la Conférence internationale du travail de 2001, dans le cadre de laquelle l'OIT est parvenue à un nouveau consensus sur les grands thèmes, défis et perspectives de la sécurité sociale à l'aube du nouveau siècle. C'est pour ces motifs que l'extension de la protection sociale a récemment fait l'objet d'une «campagne» mondiale lancée par le Secteur de la protection sociale du BIT.

Des projets de recherche et des projets-pilotes ont été entrepris et ce thème figure en bonne place à l'ordre du jour des réunions de l'AISS et d'autres organisations. Lors de cette séance plénière, l'examen de l'extension de la couverture sociale a plus particulièrement porté sur les populations rurales. Ces populations comprennent les salariés qui ne sont pas couverts par le régime public général, les petits exploitants agricoles ainsi que les forestiers et les pêcheurs indépendants et leurs familles. Si les besoins en matière de sécurité sociale des salariés des entreprises rurales des secteurs secondaire et tertiaire sont peut-être les mêmes que ceux des salariés des entreprises urbaines, quels sont ceux des personnes qui travaillent directement dans l'agriculture, l'exploitation forestière et la pêche?

Assurément, l'accès à des soins de santé adéquats est une priorité. La protection supplémentaire dont ces personnes ont besoin pour se prémunir contre les divers risques sociaux diffère-t-elle des prestations sociales traditionnelles conçues pour les salariés? Dans quelle mesure la population rurale peut-elle financer sa protection sociale? Comment calculer et encaisser les cotisations, comment s'assurer que les conditions relatives aux cotisations soient respectées? Comment se débarrasser des contraintes d'infrastructure et autres pour mettre en place une structure administrative efficace? Cette séance plénière était placée sous la direction du Secteur de la Protection sociale du BIT.



Deux rapports ont été présentés au cours de cette séance. Le premier avait été préparé par M. J.V. Gruat, Coordinateur de l'administration et de la programmation du Secteur de la Protection sociale du BIT: «Une protection sociale pour les populations rurales: besoins, contraintes, possibilités». Le second avait été préparé et a été présenté par M. Robert Holzmann, Directeur, Protection sociale, Réseau pour le développement humain, Banque mondiale: La protection sociale de la population rurale: la nécessité d'élargir le champ de réflexion⁴.



⁴ Ces deux rapports sont disponibles à l'adresse web suivante: <http://www.issa.int/fren/homef/htm>

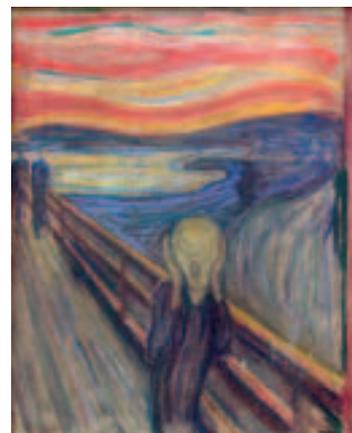
Un débat d'experts a eu lieu après les exposés du BIT et de la Banque mondiale. L'animatrice en a été Mme Jeannette Gros, Présidente, Caisse centrale de la mutualité sociale agricole, France. Ce débat a porté sur un certain nombre d'exemples et d'expériences pratiques de protection sociale de la population rurale dans plusieurs pays.



Les experts étaient:

- M. Mohamed Chaabane, Directeur général, Centre de Recherches et d'Études de la Sécurité sociale, Tunis.
- M. Zhao Dianguo, Directeur général Adjoint, Département de l'Assurance sociale, Ministère du Travail et de la Sécurité sociale. République populaire de Chine.
- M. Fezile Makiwani, Directeur général adjoint, Branche de la Sécurité sociale. Ministère du développement social. Afrique du Sud.
- M. Helmut Schwarzer, Secrétaire de la Sécurité sociale. Ministère de la Sécurité sociale. Brésil.
- M. Emmanuel Reynaud, Chef du Service Politiques et développement de la sécurité Sociale du BIT.

Les conclusions du débat ont été tirées par M. Alejandro Bonilla Garcia, Coordinateur des politiques et de la recherche du Secteur de la Protection sociale du BIT et Président du Groupe Spécial créé pour renforcer la coopération entre Le BIT et l'AISS. M. Bonilla Garcia a rappelé aux délégués que la sécurité sociale est un droit de l'homme et que l'on ne devrait faire aucune distinction entre les droits de l'homme dans les zones urbaines et dans les zones rurales. Il a invité l'ensemble des institutions membres de l'AISS à entendre «le cri»⁵ de toutes les populations non couvertes dans les zones rurales, qui ne bénéficient d'aucune protection sociale, et à unir leurs efforts à ceux de tous les Secteurs du BIT afin que l'accès effectif à la protection sociale devienne une réalité pour tous. Le cadre stratégique présenté par le BIT et par la Banque mondiale, et les exemples pratiques d'applications concrètes dans des régions du monde très différentes les unes des autres, étudiés pendant le débat, ont montré qu'il est politiquement, socialement et économiquement possible d'atteindre cet objectif.



⁵ Par référence au titre du tableau d'Edward Munch: «Le cri»

3.2 Premier événement parallèle: QUATRRAIN: formation en techniques quantitatives de protection et de sécurité sociales

M. Cichon, Chef du Service Financement, actuariat et statistiques du Secteur de la Protection sociale du BIT, a expliqué quel est le défi à relever – décrit ci-après - et a exposé les grandes lignes de l'une des initiatives lancées par le BIT pour y faire face⁶.



Le défi: Les systèmes nationaux de protection sociale redistribuent entre 5 et 35 pour cent du PIB de leur pays. Au moins 5 000 milliards de dollars des Etats-Unis, soit 15 pour cent du PIB mondial, sont affectés chaque année à l'amélioration de la sécurité sociale et à la lutte contre la pauvreté. Or trop souvent ces fonds ne sont pas bien gérés et les efforts déployés sont vains. C'est ainsi que les pauvres restent pauvres.

Une gouvernance, une gestion et une conception de qualité des systèmes de transferts sociaux sont cruciales pour que ces systèmes atteignent leurs objectifs. Une gestion saine garantissant la viabilité financière des régimes de transferts sociaux est essentielle.

Cette bonne gouvernance financière dépend des personnes qui gèrent les systèmes. Alors qu'il y a partout dans le monde un grand nombre d'écoles qui enseignent la gestion de montants financiers bien moindres dans les entreprises, il n'existe quasiment pas de cours de formation des gestionnaires et planificateurs financiers de la protection sociale, qui administrent pourtant des sommes considérables.

L'initiative du BIT QUATRRAIN propose de combler ce vide par différents moyens:

- sa série de manuels sur les méthodes quantitatives de la protection sociale;
- son programme novateur de Maîtrise (Masters) en financement de la protection sociale organisé conjointement avec l'université de Maastricht;
- l'extension de cette collaboration à d'autres établissements universitaires, notamment l'Université de Lausanne;
- des programmes de formation «fait sur mesure» destinés aux personnels des institutions de sécurité sociale ou d'autres organisations concernées;
- le programme de cours régulier sur le financement de la protection sociale du Centre de formation de l'OIT à Turin.

Une meilleure gestion au niveau mondial des transferts sociaux permettrait de dégager des ressources suffisantes pour financer une prestation de protection sociale minimum pour les pauvres du monde entier. Des gestionnaires financiers consciencieux et bien formés peuvent faire la différence, et ce de façon durable.

⁶ <http://www.ilo.org/public/english/protection/soctas/quatrtrain/index.htm> (existe en anglais seulement)

3.3 Deuxième événement parallèle: La Campagne mondiale du BIT sur la protection sociale et la couverture pour tous⁷



M. Emmanuel Reynaud, Chef du Service Politiques et développement de la sécurité sociale du Secteur de la Protection sociale du BIT, a présenté la Campagne mondiale du BIT pour l'extension de la sécurité sociale, dans laquelle les institutions membres de l'AISS jouent un rôle clé.

Seule une personne sur cinq dans le monde dispose d'une couverture adéquate par la sécurité sociale. La moitié de la population mondiale n'a aucune protection sociale. Sur la base du consensus atteint par les gouvernements, les employeurs et les travailleurs à la Conférence internationale du Travail de 2001, le BIT a lancé en juin 2003 sa «Campagne mondiale sur la sécurité sociale et la couverture pour tous». La Campagne utilise trois moyens d'action pour aider les pays à élargir la couverture de leur sécurité sociale:

- Elle fournit une assistance technique, contribue au renforcement des capacités et apporte un appui aux processus de dialogue social;
- Elle se concentre sur le développement des connaissances, notamment par la recherche, l'expérimentation et la diffusion des bonnes pratiques;
- Elle mène des actions de sensibilisation et encourage les partenariats afin de mobiliser les acteurs clés aux niveaux local, national et international.

La Campagne mondiale du BIT sur la protection sociale et la couverture pour tous répond à un besoin et à des problèmes universels; elle tire parti des progrès accomplis par l'Association internationale de la sécurité sociale grâce à son «Initiative de l'AISS: Pour une sécurité sociale plus forte»⁸. De plus, la Déclaration de l'Assemblée générale de l'AISS représente un pas en avant important qui vient renforcer la mission confiée au BIT par ses mandants - lancer une campagne mondiale - et qui transforme pour cela les membres de l'AISS en de précieux alliés du Secteur de la Protection sociale.

4. Séance plénière spéciale: La sécurité sociale en République populaire de Chine

Depuis le début des années 1980, une série de réformes importantes du système de protection sociale ont été introduites en République populaire de Chine afin d'adapter ce système aux nouvelles conditions économiques nationales et mondiales, faire face à l'émergence ou à l'accentuation de divers phénomènes sociaux comme le chômage ou le vieillissement de la population et étendre progressivement mais durablement la couverture sociale à l'ensemble de la population. De nombreuses étapes ont ainsi été franchies dans la mise en place d'un système moderne et original de protection sociale de la population chinoise au cours des vingt dernières années. Au moment où celui-ci entre dans une nouvelle phase de développement, cette séance a offert à tous les participants à l'Assemblée générale une possibilité à nulle autre pareille de mieux connaître ce système, d'en apprécier l'originalité et la spécificité, de prendre conscience des défis auxquels il est confronté et des solutions qui sont envisagées pour y faire face.

⁷ <http://www.ilo.org/public/french/protection/socsec/pol/campagne/index.htm>

⁸ <http://www.issa.int/fren/homef.htm>

5. Déclaration de la 28^e Assemblée générale de l'Association internationale de la sécurité sociale, Beijing 2004.

Des directeurs, décideurs et administrateurs de régimes de sécurité sociale représentant les 377 institutions membres de l'Association internationale de la sécurité sociale (AISS) dans 151 pays, se sont réunis à Beijing (Chine) du 12 au 18 septembre 2004 pour la 28^e Assemblée générale de l'AISS. Cette dernière a mis l'accent sur le rôle joué par la sécurité sociale dans le développement social et économique et sur la nécessité d'assurer une bonne gouvernance et de garantir les droits à la sécurité sociale. Les mesures de réforme adoptées par tous les pays, dans le monde entier, afin d'améliorer leur système de sécurité sociale, ont été étudiées par l'Assemblée. L'Assemblée générale a noté avec grande inquiétude que:

- La majorité de la population mondiale ne bénéficie pas d'un régime formel de protection sociale contre les risques liés à la vieillesse, à l'invalidité, au décès, à la maladie, aux accidents du travail et au chômage, et que, dans certaines régions du monde, les taux de couverture ont même diminué ces dernières années;
- Les débats publics sont dominés par le coût de la sécurité sociale, alors que les effets bénéfiques du développement de la sécurité sociale sur le développement économique et social à l'ère de la mondialisation sont largement passés sous silence;
- Le vieillissement de la population est souvent perçu comme un défi pour la protection sociale;
- Les actions engagées pour garantir la viabilité financière des régimes de sécurité sociale risquent d'être lancées sans prise en compte de l'adéquation des niveaux de prestations et, partant, du niveau de protection à fournir à la population;
- L'effet conjugué de ces tendances a contribué à ébranler la confiance du public dans la viabilité future des programmes de sécurité sociale, laissant de nombreux citoyens déconcertés et inquiets quant à la protection sociale dont ils bénéficieraient, ainsi que leur famille, en cas de besoin.

Le Président et les Vice-présidents de l'Assemblée générale déclarent que les délibérations de l'Assemblée générale ont mis clairement en évidence l'existence d'un consensus à l'échelon international sur les principaux points suivants:

Le lien fondamental entre développement social et développement économique

La sécurité sociale joue un rôle clé dans la stimulation du développement économique et social en favorisant la croissance économique et la cohésion sociale. Le développement économique doit aller de pair avec le développement social et la sécurité sociale est un élément essentiel aussi bien de l'un que de l'autre.

L'extension de la couverture

Afin de lutter contre la pauvreté et de parvenir à l'intégration sociale, la couverture de la protection sociale doit être étendue aux catégories de la population qui ne bénéficient d'aucune protection formelle de sécurité sociale. La sécurité sociale se situe au centre de toute stratégie de lutte contre la pauvreté et il convient de trouver de nouvelles méthodes permettant d'élargir sa couverture.

Bonne gouvernance et information du public

Une bonne gouvernance est le fondement d'un programme efficace de sécurité sociale. Des communications claires et appropriées et des débats équilibrés sur la sécurité sociale créent la confiance et permettent au public de faire des choix en toute connaissance de cause. Le programme doit être administré avec intégrité et dans le respect des lois sur lesquelles il repose.

Les droits à la sécurité sociale

Il incombe aux gouvernements d'offrir des garanties appropriées en ce qui concerne les droits à la sécurité sociale. C'est à eux qu'il appartient, notam-

ment, de mettre en place des mécanismes de surveillance et de réglementation efficaces pour protéger les droits aux prestations des affiliés à des régimes privés de protection sociale.

Le vieillissement de la population

Le vieillissement de la population constitue un nouveau défi et offre également de nouvelles possibilités en matière de réforme du marché de l'emploi, ce qui peut permettre de s'adapter à l'évolution constante de l'économie mondiale et d'assurer la viabilité à long terme des régimes de sécurité sociale. Les gouvernements ont un rôle fondamental à jouer dans l'allongement de la durée de la vie active en changeant les modalités de la retraite et dans l'amélioration du marché de l'emploi de leur pays en favorisant l'acquisition de compétences et l'apprentissage.

Conclusion

La sécurité sociale joue un rôle essentiel dans le développement économique et social. Tous les pays doivent donc renouveler leurs efforts pour faire face aux problèmes auxquels elle se trouve confrontée et prendre des mesures immédiates visant à étendre la protection sociale à ceux qui vivent en marge de la société et à rendre la sécurité sociale accessible à davantage de gens.

Chaque pays doit décider du type de système de sécurité sociale qu'il veut et peut avoir et mettre en place un système qui tienne pleinement compte des valeurs de la population. Une telle décision n'appartient pas qu'aux pouvoirs publics, ou aux administrateurs de la sécurité sociale, ni même encore aux seuls partenaires sociaux. Un engagement clair des gouvernements en faveur de la sécurité sociale est essentiel pour la garantie à long terme de sa viabilité sociale et financière.

L'AISS bénéficie d'une position privilégiée pour accompagner les institutions de sécurité sociale dans le monde entier dans les efforts qu'elles déploient afin d'élargir la couverture de sécurité sociale, renforcer leurs capacités administratives, améliorer les services et le niveau de protection fournis à la population et favoriser un débat, en pleine connaissance de cause, sur l'avenir de la sécurité sociale dans leur pays.

L'AISS doit par conséquent améliorer et intensifier son action pour atteindre l'objectif énoncé dans ses Statuts: «...coopérer, sur le plan international, à la promotion et au développement de la sécurité sociale dans le monde entier... afin d'améliorer la situation économique et sociale de la population sur la base de la justice sociale.»

6. Déclaration sur l'amiante. Beijing 2004

La Commission spéciale de prévention de l'Association internationale de la sécurité sociale (AISS), qui s'est réunie à Beijing le 16 septembre 2004 lors de la 28e Assemblée générale de l'Association, a demandé à tous les pays producteurs d'amiante d'interdire la fabrication, le commerce et l'usage de tous les types d'amiante et de tous les produits qui en contiennent, le plus tôt possible. Le texte complet de la Déclaration sur l'amiante se trouve à l'adresse web suivante: <http://www.issa.int/pdf/GA2004/1/DeclarationAsbestos.pdf> .

D'autres informations concernant l'amiante sont accessibles sur le site du BIT. Vous pourrez y consulter la Convention (no 162) sur l'amiante et la Convention (no 139) sur le cancer professionnel et les recommandations qui les accompagnent, ainsi que les comptes rendus de la Conférence de Dresde, la Déclaration de Dresde et d'autres documents préparés par SafeWork aux adresses web respectives suivantes:

<http://www.ilo.org/ilolex/french/convdisp2.htm>;

<http://www.ilo.org/ilolex/french/recdisp2.htm>

<http://www.hvbg.de/f/asbest>

<http://www.ilo.org/public/english/protection/safework/accidis/asbestos-dresden1.pdf>.

7. Election des dirigeants de l'AISS

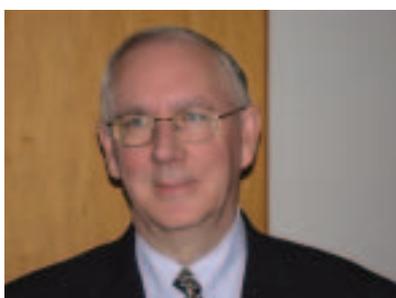
A la 32^e session de son Conseil qui s'est tenue immédiatement après sa 28^e Assemblée générale, le 18 septembre 2004, à Beijing (République populaire de Chine), l'Association internationale de la sécurité sociale (AISS) a élu pour les trois prochaines années son Président, son Trésorier, les membres de son Bureau et les membres de sa Commission de contrôle. L'AISS élira son prochain Secrétaire général en septembre 2005 et celui-ci entrera en fonctions en octobre 2005. Un appel de candidatures pour le poste de Secrétaire général a été lancé par l'Association⁹. Compte tenu de l'importance de leur rôle dans la conduite des activités de l'AISS et de la valeur ajoutée de ces activités à celles, tripartites, du BIT dans le domaine de la protection sociale, il nous a semblé utile de fournir ci-après la liste complète des dirigeants actuels de l'AISS:

Présidente de l'AISS



M^{me} Corazon DE LA PAZ,
Présidente Directrice générale
du Système de sécurité sociale,
Philippines

Secrétaire général de l'AISS



M. Dalmer HOSKINS

Trésorier de l'AISS



M. Wim FRANSSEN,
Directeur, Affaires étrangères et internationales,
Sociale Verzekeringsbank
(Banque d'assurance sociale),
Pays-Bas

⁹ <http://www.issa.int/fren/homef.htm>

Membres du Bureau de l'AISS

Europe

M. Gennady Nicolaevich BATANOV, Fédération de Russie
M. Joachim BREUER, Allemagne
M. Bernard DE BACKER, Belgique M. Maurice DURANTON, France
M. Claude EWEN, Luxembourg
M. Fidel FERRERAS ALONSO, Espagne
M. Alexander GUNKEL, Allemagne
M^{me} Elisabeth IMESCH, Suisse
M. Jiri KRÁL, République tchèque
Mme Adriana LENDER, Suède
M. Vincenzo MUNGARI, Italie
M. Salim MUSLIMOV, République d'Azerbaïdjan
M^{me} Marie NIVEN, Royaume-Uni M. Lars ROHDE, Danemark
M. Jean-Marie SPAETH, France
M. Norbert VANAS, Autriche
M^{me} Aleksandra WIKTOROW, Pologne

Afrique

M. Abdelmajid BENNACER, Algérie
M. Ahmadou Yéri DIOP, Sénégal
M. Ahmed S. EL-SHARIF, Jamahiriya arabe libyenne
M. Benjamin Robert KAPENA BADIBAKE, République démocratique du Congo
M. Vusi MADONSELA, Afrique du Sud
M. Naftali O. MOGERE, Kenya
M^{me} Sakinatou SIDI, Bénin
M. Andrew G. SYLVA, Gambie
M. Antoine Dangouali YALANZELE, Gabon

Amériques

M^{me} Jo Anne BARNHART, Etats-Unis
M. Alfredo H. CONTE-GRAND, Argentine
M^{me} Narda GARCIA, Belize
M. Carlos Enrique GASPARRI, Uruguay
M. Carlos GOMES BEZERRA, Brésil
M. Santiago LEVY ALGAZI, Mexique
M. Néstor R. RODRÍGUEZ ARDILA, Colombie
M. Alberto SÁENZ PACHECO, Costa Rica
M^{me} Susan SCOTTI, Canada
M^{me} Antoinette SKELTON, Iles Vierges britanniques

Asie et Pacifique

M. Kalf AL ABDALLAH, République arabe syrienne
M. Khalid Wassef AL-WAZANI, Jordanie
M. Abbas ASSARI ARANI, République islamique d'Iran
M. Ajay DUA, Inde
M. Abdulmalek I. HAJAR, Yémen
M. LEE, Seung-Jae, République de Corée
M. MENG Zhaoxi, République populaire de Chine
M. Kiyoshi MURASE, Japon
M. Mark A. SULLIVAN, Australie
Dr. Orie Andari SUTADJI, Indonésie

Membres de la Commission de contrôle de l'AISS

Président de la Commission de contrôle:

M. Ted NESBIT, Royaume-Uni

Vérificateurs des comptes titulaires de la Commission de contrôle:

M. Philippe CONUS, Suisse

M^{me} Païvi-Inkeri KINNUNEN, Finlande

Vérificateur des comptes suppléant de la Commission de contrôle:

M. Sergio B. ARVIZU TREVIÑO, Mexique

8. Deuxième Colloque international sur la sécurité au travail, Beijing

Du 1^{er} au 4 septembre, soit quelques jours avant le début de l'Assemblée générale de l'AISS, s'est déroulé, également à Beijing, le Deuxième Colloque international sur la sécurité au travail. Placé sous l'égide de la State Administration of Work Safety (SAWS) et du BIT, ce colloque a été organisé par le National Centre for International Exchange & Cooperation on Work Safety (NCICS) de Chine. Il incluait plusieurs séminaires sur le thème «Sécurité, santé et développement» ainsi que des stands d'exposition de 195 sociétés proposant des technologies de pointe, des produits et des équipements en rapport avec la prévention et la santé au travail. Plus de 450 représentants d'institutions gouvernementales, d'organisations et d'entreprises de 20 pays et régions étaient au rendez-vous, avec à leurs côtés une centaine d'experts étrangers et représentants des pouvoirs publics américains, anglais, allemands, australiens, polonais et chinois.

Le Colloque s'est articulé autour de la réduction du nombre de décès et d'accidents dans des secteurs d'activité dangereux, tels que l'exploitation minière, la construction et les industries chimiques. Il a facilité l'échange des expériences dans ce domaine, afin qu'elles servent de fondement aux programmes soutenus par la Chine.



Christine Evans-Klock,
Directrice du Bureau sous-régional de l'OIT
pour l'Asie de l'Est¹⁰

Selon le Conseiller d'État Hua Jianmin, le gouvernement chinois va renforcer sa législation dans le domaine de la SST en ayant recours aux technologies et équipements d'avant-garde, afin de mieux assurer la sécurité des travailleurs et d'accélérer le développement d'une politique de secours en situation d'urgence. Dans son allocution d'ouverture, M^{me} Christine Evans-Klock, Directrice du Bureau sous-régional de l'OIT pour l'Asie de l'Est, a indiqué que «Plusieurs pays en développement... voient leurs nombres d'accidents du travail et de maladies professionnelles augmentés en raison de l'industrialisation. Afin de répondre aux nouveaux besoins en matière de sécurité et de santé au travail en Chine, le BIT a renforcé ses programmes de coopération technique».

9. Dixième Conférence internationale sur les maladies respiratoires professionnelles (ICORD), Beijing, Chine, 19-22 avril 2005¹¹



Pendant l'Assemblée générale de l'AISS, les prochaines conférences internationales portant sur la sécurité et la santé au travail ont fait l'objet d'une attention particulière, notamment la 10^e Conférence internationale sur les maladies respiratoires professionnelles (ICORD) qui se tiendra du 19 au 22 avril 2005¹². La Conférence est organisée

¹⁰ <http://ilo.org/public/english/region/asro/mdtbangkok/index.htm>

¹¹ <http://www.ICORD2005.com>

¹² Pour obtenir la liste complète des prochains événements dans le monde, veuillez consulter: <http://www.ilo.org/public/english/protection/safework/cis/oshworld/events.htm>

par le Bureau international du Travail (BIT) en collaboration avec le ministère chinois de la Santé, avec la participation de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), de la Commission internationale de la santé du travail (CIST) et de l'Association internationale de l'hygiène du Travail (IOHA). Les neuf Conférences précédentes se sont déroulées respectivement à Johannesburg (1930), Genève (1938), Sydney (1950), Bucarest (1971), Caracas (1978), Bochum (1983), Pittsburgh (1988), Prague (1992) et Kyoto (1997).

Les «Dangers respiratoires sur le lieu de travail au 21^e siècle: meilleurs moyens de prévention et de contrôle» est le thème de cette Conférence. Cet événement permettra aux scientifiques, médecins du travail, professionnels de la santé, hygiénistes, ingénieurs, gestionnaires, travailleurs et législateurs d'échanger des informations scientifiques et techniques concernant les effets des polluants de l'air sur la santé des travailleurs, et sur la prévention des maladies professionnelles respiratoires et les moyens de lutte contre celles-ci.

10. XVII^e Congrès mondial sur la sécurité et la santé au travail – Le succès par le partenariat, 18-22 septembre 2005. Orlando, Floride, États-Unis¹³



Tenu pour la première fois aux États-Unis, le Congrès mondial sur la sécurité et la santé au travail aura lieu du 18 au 22 septembre 2005 à Orlando en Floride. Son organisation est le fruit d'une collaboration entre le BIT, l'AISS et le National Safety Council des États-Unis d'Amérique.

Le Département du Travail (Department of Labor) – Occupational Safety and Health Administration, Mine Safety and Health Administration et Bureau of International Labor Affairs – et l'Institut national pour la santé et l'hygiène professionnelles (National Institute for Occupational Safety and Health) soutiennent la tenue du Congrès et y participent en tant

que principaux partenaires du Gouvernement américain au sein du Comité national d'organisation.

Le Congrès mondial est une enceinte particulièrement bien adaptée et novatrice pour des discussions et débats, au niveau international, sur les questions interdisciplinaires actuelles en rapport avec tous les aspects de la prévention. Axé sur les moyens et méthodes de renforcement du partenariat entre gouvernements, employeurs, travailleurs, organisations non gouvernementales (ONG), hygiénistes et professionnels de la santé, ces échanges ont pour objectif d'améliorer la sécurité et la santé au travail dans le monde entier.

Ce Congrès est également un forum international réunissant plus de 3 000 experts qui, tous les trois ans, échangent des idées, des résultats de recherches et des descriptions des meilleures pratiques sur des questions d'intérêt hautement actuel dans le domaine de la sécurité et de la santé au travail. Le Congrès dure cinq jours – il offre un grand choix de sessions thématiques (sur des sujets techniques, pratiques et de recherche) et d'occasions de partages et d'échanges. Les participants sont notamment des ingénieurs et techniciens en sécurité du travail, des hygiénistes, des ergonomes, des médecins du travail, des inspecteurs du travail, des scientifiques et chercheurs, des formateurs et enseignants, des ouvriers et leurs représentants, des décideurs du secteur public et de la sécurité sociale, des cadres supérieurs de l'industrie, des représentants d'organismes gouvernementaux et non gouvernementaux

¹³ <http://www.safety2005.org>

Bureau international du Travail

**UNITÉ D'APPUI À LA GESTION
SECTEUR DE LA PROTECTION SOCIALE**

**4, route des Morillons
CH-1211 Genève 22
Suisse**

edprotect@ilo.org

Tel: (+ 41 22) 799 69 60

Fax: (+ 41 22) 799 63 18

Site web: <http://www.ilo.org/public/french/protection>



ISBN 92-2-216851-8